

Danseur interprète?: répertoire et création

RNCP41240 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45071
Code(s) ROME	L1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS · SIRET : 19753495100037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le danseur interprète participe à la création ou recreation ainsi qu'à l'interprétation d'œuvres chorégraphiques en tant que travailleur indépendant auprès de chorégraphes ou comme salarié au sein de compagnies de danse. Il est avant tout un artiste pluridisciplinaire, capable de se produire sur scène, sur un plateau ou hors les murs. Il interprète les œuvres du répertoire de chorégraphes classiques et contemporains. Son activité est encadrée par des équipes artistiques et de production.

La certification valide les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation supérieure de second cycle de danseur interprète?: répertoire et création, et s'inscrit dans le prolongement d'un premier cycle supérieur de danseur interprète. Ce second cycle construit à partir des acquis de compétences techniques et artistiques de haut niveau et de connaissances adossées à un corpus de savoirs théoriques et pratiques en phase avec le secteur artistique et culturel, permettant une insertion professionnelle dans tous les champs d'activités ouverts aux danseurs interprètes.

La formation danseur interprète?: répertoire et création ambitionne l'affirmation et le développement de la personnalité artistique, la recherche d'un domaine de spécialisation individualisé, le développement d'une compétence artistique réfléchie et autonome de très haut niveau, la capacité à mener, développer et exprimer une recherche et une réflexion sur sa pratique artistique, ainsi que le développement de l'aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle et à se former tout au long de la vie ainsi qu'à envisager sa reconversion professionnelle. La certification atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ des arts chorégraphiques, et sanctionne une formation adossée aux connaissances et pratiques les plus avancées dans ce domaine.

ACTIVITÉS VISÉES

- Déploiement et utilisation d'un très haut niveau de maîtrise technique dans différents langages et écritures chorégraphiques des esthétiques classiques à contemporaines.
- Contribution à des processus de création principalement chorégraphique.
- Appropriation, reconnaissance et analyse de différentes propositions chorégraphiques et/ou artistiques.
- Préparation physique et récupération.
- Valorisation de ses compétences et développement des relations professionnelles.

- Mise en œuvre d'une ingénierie culturelle pour les activités d'éducation artistiques dans le cadre d'un travail avec les publics.
- Structuration et gestion et de la pluriactivité dans le secteur du spectacle vivant.
- Préparation de sa reconversion professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Compétences spécifiques

- Développer un entraînement quotidien afin d'accroître des capacités physiques et une corporéité caractéristique aux écritures chorégraphiques.
- Définir des priorités dans le champ de sa pratique chorégraphique de haut niveau mais aussi dans les perspectives de sa vie personnelle et professionnelle.
- Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs techniques et artistiques avec le chorégraphe, le maître de ballet, le répétiteur, ou le collectif qui encadre sa pratique artistique de haut niveau, pour les rendre communs.
- Mobiliser et exploiter ses connaissances acquises spécifiques à sa discipline artistique, aux processus d'entraînement de haut niveau, ainsi que ses connaissances scientifiques des facteurs déterminants la performance motrice d'interprétation au cadre singulier d'interprétation lié au langage du chorégraphe.
- Rechercher des équilibres entre ses intérêts, sa motivation, ses limites et les obligations de résultats et les contraintes qui s'imposent.
- Optimiser ses points forts et ses points faibles, ainsi que tous les facteurs de la réussite physique et artistique (physique, mental, temps, encadrement, organisation, etc.) pour maintenir la performance d'interprète dans la durée.
- Rationaliser ses objectifs poursuivis, ses acquisitions physiques et artistiques, dans la temporalité (court, moyen et long terme).
- Appliquer une stratégie de préparation en fonction de l'écriture chorégraphique, de son état physique et émotionnel, et des recommandations du chorégraphe du maître de ballet, ou du répétiteur.
- Mobiliser de façon pertinente toutes les ressources, les apprentissages, les outils nécessaires à l'instant, engorgés dans son processus global d'entraînement régulier du danseur et de formation au haut niveau.

- Se préparer physiquement de façon autonome, rigoureuse, réfléchie.
- Analyser et adapter ? son niveau de forme, en alimentant une réflexion sur les nouvelles techniques corporelles, la maîtrise des diverses relations aux partenaires, et à la musicalité du geste, dans le processus chorégraphique, etc.
- Reconnaître, analyser et s'approprier différentes propositions chorégraphiques, artistiques, esthétiques.
- Répondre aux exigences d'exécution d'écritures chorégraphiques.
- Apporter une réponse singulière, réfléchie et affirmée aux problématiques du métier.
- Rechercher, analyser, contextualiser et mettre en œuvre une excellente connaissance de la culture chorégraphique et de la création chorégraphique.
- Développer une approche pratique et théorique de formes performatives en relation avec d'autres formes d'expression artistiques, notamment celles issues du numériques.
- Mobiliser ses connaissances au service du développement d'un rôle, d'une chorégraphie, d'une mise en scène.
- Comprendre le fonctionnement d'un plateau, d'une scène, d'une équipe dans différents cadres et contextes.
- Imaginer et mettre en forme une mise en scène, une chorégraphie pour différents cadres (plateau, caméra, etc.).
- Connaître la base de la législation du spectacle et de l'intermittence du spectacle.
- Être initié aux démarches administratives en lien avec le métier de danseur interprète et le pilotage de projet.
- Connaître l'écosystème de la danse.
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux.
- Promouvoir la diversité et l'inclusion ainsi que le soutien au bien-être des danseurs et artistes chorégraphiques.
- Circonscrire un sujet et des sources.
- Mettre en place une problématique de recherche.
- Rechercher et connaître les publics, les contextes, les écosystèmes du spectacle vivant.
- Répondre aux exigences d'écriture, d'analyse critique et de mobilisation des savoirs pluridisciplinaires.
- Mettre en œuvre une ingénierie culturelle pour les actions artistiques dans le cadre de transmission et de médiation autour d'une œuvre.
- Concevoir et produire des savoir-faire et des outils pédagogiques dans l'esprit des droits culturels.
- Transmettre les savoirs et savoir-faire de la danse, les enjeux majeurs du métier de danseur interprète, et les enjeux et axes forts d'une œuvre chorégraphique.
- Concevoir son activité comme un enjeu problématisé de recherche, occasionnant un aller-retour permanent entre pensée et pratique, immersion et recul critique, action et théorisation.
- Situer sa pratique dans un champ donné (historique, géographique, social, etc.), identifier l'apport qu'elle y constitue, évaluer les implications esthétiques, personnelles, professionnelles, sociales, sociétales, éthiques et/ou environnementales qui sont les siennes.
- Développer une connaissance spécialisée d'un aspect particulier de la danse, du spectacle vivant et/ou des conditions d'exercice de la profession et découvrir de nouveaux aspects.
- Comprendre les enjeux spécifiques d'une proposition artistique, pour la situer relativement à d'autres propositions et déterminer une position personnelle à son égard.
- Élaborer un questionnement, mobiliser des ressources et des méthodologies pertinentes pour y répondre et élaborer des connaissances nouvelles.
- Appuyer des choix d'interprétation sur des critères consciemment identifiés, d'essence variée.
- Favoriser, selon les contextes, une approche créative et/ou interdisciplinaire.
- Communiquer clairement et sans ambiguïté, à des spécialistes comme à des profanes, ses conclusions et/ou ses choix artistiques, ainsi que les connaissances et les raisonnements qui les sous-tendent, en français et dans une langue étrangère.
- S'approprier pleinement les normes éventuelles encadrant les formats de restitution de la recherche.
- Définir son projet professionnel et le faire évoluer en fonction de son parcours.
- Développer des stratégies de recherches d'emploi.
- Repérer les possibilités d'emploi localement, nationalement et internationalement dans sa discipline.
- Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix.
- Contacter les porteurs de projets et les employeurs de façon adaptée.
- Faire connaître son actualité dans les réseaux adaptés à son projet professionnel.
- Se préparer à une audition, un concours, un entretien, un casting, un essai...
- Analyser et négocier les clauses du contrat de travail.
- Se tenir au courant de l'actualité de l'environnement social du spectacle.
- Faire respecter ses droits sociaux.
- Faire respecter ses droits de propriété intellectuelle.

- Identifier les facteurs et les contextes pouvant mener à une évolution professionnelle et/ou une reconversion.
- Concevoir son projet de reconversion professionnelle en anticipant les exigences de compétences et de diplômes requis.

Blocs de compétences

RNCP41240BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive, située et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une

démarche qualité.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation continue, autoévaluation, entretiens, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Validation d'un stage d'insertion professionnelle

RNCP41240BC05 — Se préparer et s'entraîner au quotidien et lors de stage ou de périodes de recherches chorégraphiques dans sa discipline chorégraphique, dans le respect des attentes du secteur qui l'emploie et en préservant ses aptitudes physiques et artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un entraînement quotidien afin d'accroître des capacités physiques et une corporéité caractéristique aux écritures chorégraphiques.
- Définir des priorités dans le champ de sa pratique chorégraphique de haut niveau mais aussi dans les perspectives de sa vie personnelle et professionnelle.
- Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs techniques et artistiques avec le chorégraphe, le maître de ballet, le répétiteur, ou le collectif qui encadre sa pratique artistique de haut niveau, pour les rendre communs.
- Mobiliser et exploiter ses connaissances acquises spécifiques à sa discipline artistique, aux processus d'entraînement de haut niveau, ainsi que ses connaissances scientifiques des facteurs déterminants la performance motrice d'interprétation au cadre singulier d'interprétation lié au langage du chorégraphe.
- Rechercher des équilibres entre ses intérêts, sa motivation, ses limites et les obligations de résultats et les contraintes qui s'imposent.
- Optimiser ses points forts et ses points faibles, ainsi que tous les facteurs de la réussite physique et artistique (physique, mental, temps, encadrement, organisation, etc.) pour maintenir la performance d'interprète dans la durée.
- Rationaliser ses objectifs poursuivis, ses acquisitions physiques et artistiques, dans la temporalité (court, moyen et long terme).
- Appliquer une stratégie de préparation en fonction de l'écriture chorégraphique, de son état physique et émotionnel, et des recommandations du chorégraphe du maître de ballet, ou du répétiteur.
- Mobiliser de façon pertinente toutes les ressources, les apprentissages, les outils nécessaires à l'instant, engrangés dans son processus global d'entraînement régulier du danseur et de formation au haut niveau.
- Se préparer physiquement de façon autonome, rigoureuse, réfléchie.
- Analyser et adapter ? son niveau de forme, en alimentant une réflexion sur les nouvelles techniques corporelles, la maîtrise des diverses relations aux partenaires, et à la musicalité du geste, dans le processus chorégraphique, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC06 — Interpréter des chorégraphies d'esthétique classique à contemporaine à un haut niveau d'exigence technique et artistique dans un cadre individuel et collectif en concevant et travaillant un rôle, au sein d'un projet chorégraphique, dans les différents contextes.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Reconnaître, analyser et s'appropriier différentes propositions chorégraphiques, artistiques, esthétiques.
- Répondre aux exigences d'exécution d'écritures chorégraphiques.
- Apporter une réponse singulière, réfléchie et affirmée aux problématiques du métier.
- Rechercher, analyser, contextualiser et mettre en œuvre une excellente connaissance de la culture chorégraphique et de la création chorégraphique.
- Développer une approche pratique et théorique de formes performatives en relation avec d'autres formes d'expression artistiques, notamment celles issues du numériques.

- Mobiliser ses connaissances au service du développement d'un rôle, d'une chorégraphie, d'une mise en scène.
- Comprendre le fonctionnement d'un plateau, d'une scène, d'une équipe dans différents cadres et contextes.
- Imaginer et mettre en forme une mise en scène, une chorégraphie pour différents cadres (plateau, caméra, etc.).
- Connaître la base de la législation du spectacle et de l'intermittence du spectacle.
- Être initié aux démarches administratives en lien avec le métier de danseur interprète et le pilotage de projet.
- Connaître l'écosystème de la danse.
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux.
- Promouvoir la diversité et l'inclusion ainsi que le soutien au bien-être des danseurs et artistes chorégraphiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC07 — S'engager dans l'éducation artistique et culturelle au travers de médiations en appui sur les connaissances pédagogiques et philosophiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place une problématique de recherche.
- Rechercher et connaître les publics, les contextes, les écosystèmes du spectacle vivant.
- Répondre aux exigences d'écriture, d'analyse critique et de mobilisation des savoirs pluridisciplinaires.
- Mettre en œuvre une ingénierie culturelle pour les actions artistiques dans le cadre de transmission et de médiation autour d'une œuvre.
- Concevoir et produire des savoirs-faire et des outils pédagogiques dans l'esprit des droits culturels.
- Transmettre les savoirs et savoir-faire de la danse, les enjeux majeurs du métier de danseur interprète, et les enjeux et axes forts d'une œuvre chorégraphique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC08 — S'appuyer sur la recherche pour développer une activité artistique originale, autonome et responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir son activité comme un enjeu problématisé de recherche, occasionnant un aller-retour permanent entre pensée et pratique, immersion et recul critique, action et théorisation.
- Situer sa pratique dans un champ donné (historique, géographique, social, etc.), identifier l'apport qu'elle y constitue, évaluer les implications esthétiques, personnelles, professionnelles, sociales, sociétales, éthiques et/ou environnementales qui sont les siennes.
- Développer une connaissance spécialisée d'un aspect particulier de la danse, du spectacle vivant et/ou des conditions d'exercice de la profession et découvrir de nouveaux aspects.
- Comprendre les enjeux spécifiques d'une proposition artistique, pour la situer relativement à d'autres propositions et déterminer une position personnelle à son égard.
- Élaborer un questionnement, mobiliser des ressources et des méthodologies pertinentes pour y répondre et élaborer des connaissances nouvelles.
- Appuyer des choix d'interprétation sur des critères consciemment identifiés, d'essence variée.
- Favoriser, selon les contextes, une approche créative et/ou interdisciplinaire.
- Communiquer clairement et sans ambiguïté, à des spécialistes comme à des profanes, ses conclusions et/ou ses choix artistiques, ainsi que les connaissances et les raisonnements qui les sous-tendent, en français et dans une langue étrangère.
- S'approprier pleinement les normes éventuelles encadrant les formats de restitution de la recherche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP41240BC09 — Gérer sa carrière et préparer sa reconversion professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer des stratégies de recherches d'emploi.
- Repérer les possibilités d'emploi localement, nationalement et internationalement dans sa discipline.
- Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix.
- Contacter les porteurs de projets et les employeurs de façon adaptée.
- Faire connaître son actualité dans les réseaux adaptés à son projet professionnel.
- Se préparer à une audition, un concours, un entretien, un casting, un essai...
- Analyser et négocier les clauses du contrat de travail.
- Se tenir au courant de l'actualité de l'environnement social du spectacle.
- Faire respecter ses droits sociaux.
- Faire respecter ses droits de propriété intellectuelle.
- Identifier les facteurs et les contextes pouvant mener à une évolution professionnelle et/ou une reconversion.
- Concevoir son projet de reconversion professionnelle en anticipant les exigences de compétences et de diplômes requis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La maîtrise des compétences principales est évaluée par contrôle continu, par les commentaires et appréciations des professeurs et des intervenants extérieurs appréciant la progression technique, l'investissement dans les contenus et l'assiduité. Le jury est composé en majorité de personnes extérieures au Conservatoire pour les examens terminaux sous forme d'auditions publiques.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

90.01 Spectacle vivant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Danseur interprète
- Artiste chorégraphique
- Répétiteur
- Chorégraphe
- Assistant de chorégraphe
- Médiateur et transmetteur artistique
- Performeur

Dans le cadre de l'enseignement privé ou associatif, ou après réussite aux concours de la fonction publique territoriale et recrutement par un établissement d'enseignement artistique classé par l'État, le danseur peut exercer des métiers de l'enseignement, tels qu'adjoint d'enseignement danse de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art dramatique, professeur d'enseignement artistique de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art dramatique, et après au moins cinq années d'expérience, inspecteur de danse.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation est accessible sur concours aux candidats titulaires du DNSP de danseur ou diplôme équivalent, du baccalauréat ou diplôme équivalent et du certificat de langue française au niveau B2.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Validation des mémoires et soutenance orale des mémoires (7 juré.es et un président.e du jury) :

- Professeurs d'université
- Maître ou maîtresse de ballet
- Artistes chorégraphiques
- Professeurs de culture chorégraphique
- Professeurs de notation du mouvement
- Directeur des études chorégraphiques

Présentation des projets personnels devant un jury de 4 juré.es et un président du jury :

- Programmateur.s.trices de spectacles
- Directeur.s.trices de centre de développement chorégraphique
- Directeur des études chorégraphiques

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 688 €
Selon la branche	6 706 € – 9 688 €
Prise en charge	Branches concernées
9 688 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 260 €	CPNE Casinos

7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
6 706 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	8	0	100 %	67 %
2020	12	0	50 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36797

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.conservatoiredeparis.fr/fr/cursus/danseur-interprete-repertoire-et-creation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41240/>